

Procès-verbal de la réunion du conseil
d'établissement (**CÉ**)
tenue le **10 novembre 2021, à 18h30**
au gymnase

Participants à la séance du 10 novembre 2021

Présences

Beauchamp, Marie-Pier	parent
Froment, Sébastien	parent
Lajeunesse, Annie	parent
L'Écuyer, Louis-Philippe	parent
Souffrant, Valérie	parent
Bélanger, Claude	membre de la communauté
Hébert, Sylvie	personnel enseignant substitut
Gagnon, Francis	personnel enseignant
Eburne, Mélyna	personnel enseignant
Nappert, Marie-Soleil	personnel enseignant
Lizotte, Véronique	service de garde
Larente, Marie-Emilie	personnel de soutien
Roy, Jean-Sébastien	directeur
Nappert, Marie-Soleil	secrétaire d'assemblée

Absences

Gauthier Tembten, Eric Gaetan	parent substitut
Tansem, Pierre Roger	parent substitut
Séguin, Andréanne C.	personnel enseignant
Lafortune, Serge	membre de la communauté

Ouverture de la séance

Mme Valérie Souffrant préside la rencontre puisque M. Sébastien Froment est présent en vidéoconférence. Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h39.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

M. Roy propose un ajout au Varia : décision du Conseil des enseignants sur la location des

locaux/activités offertes aux élèves.

C.É. 2021-2022-12

M. Francis Gagnon propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Adoptée

1.3 Panier du CÉ au secrétariat

Un document de Photomania a été reçu afin de présenter une offre de service pour 2022-2023 pour les photos scolaires. En réservant avant le 17 décembre 2021, une photo individuelle sera offerte gratuitement aux élèves de cette année. Aucun commentaire négatif n'a été reçu cette année au sujet des photos.

Il est décidé par les membres du C.É. de continuer avec l'entreprise Photomania pour l'an prochain puisque tout le monde semble satisfait.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2021.

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 29 septembre 2021 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

C.É. 2021-2022-13

Mme Mélyna Eburne propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par M. Louis-Philippe L'Écuyer.

Adoptée

1.5 Suivis au procès-verbal

Il y aura un suivi au niveau de la location de locaux dans la section Varia, point 5.1.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Priorités du C.É.

Les priorités du C.É. ont été présentées par M. Roy. Aucune modification à ces priorités n'a été proposées par les membres du C.É.

C.É. 2021-2022-14

Mme Valérie Souffrant propose d'approuver les priorités du C.É., appuyé par Mme Marie-Pier Beauchamp.

Approuvée

2.2 Plan de lutte à l'intimidation et à la violence

Ce plan est maintenant appelé le Plan d'action pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire. M. Roy a présenté en détails le document aux membres du C.É. Ce plan contient deux objectifs principaux ainsi que plusieurs moyens pour sa mise en œuvre.

Une question est soulevée par un membre du C.É. à savoir s'il est possible de bonifier ce plan avec des pièces de théâtre ou d'autres activités pour les élèves qui traiteraient de ces enjeux. M. Roy a indiqué que cela a déjà été fait par le passé mais que ces types d'événements ont été mis sur pause en raison de la pandémie. Si des événements, tels que des pièces de théâtre ou autre, sont envisagées, le C.É. en sera informé.

C.É. 2021-2022-15

Mme Marie-Soleil Nappert propose d'accepter le plan d'action tel que présenté, appuyée par M. Francis Gagnon.

Adoptée

2.3 Tableau des fonds à destination spéciale

M. Roy présente des demandes qui ont été faites par le Conseil des enseignants pour l'utilisation de fonds provenant de ce budget. Ces demandes sont :

- 250\$ par cycle pour du matériel d'arts plastiques dans les classes, soit 1000,00\$ au total;
- 500\$ pour l'enseignement des sciences afin d'acheter un incubateur;
- 1000\$ pour acheter des ukulélés pour les cours de musique.

C.É. 2021-2022-16

Mme Annie Lajeunesse propose d'approuver les demandes du Conseil des enseignants, appuyée par Mme Véronique Lizotte.

Approuvée

2.4 Normes et modalités

M. Roy présente les normes et modalités pour l'année scolaire. Ces normes et modalités seront envoyées aux parents dans les prochaines semaines.

Elles présentent et expliquent les modalités d'évaluation pour chaque niveau c'est-à-dire les matières et les compétences évaluées ainsi que les pourcentages alloués à ces compétences. Le document présente également les moyens utilisés pour évaluer les élèves ainsi que le calendrier des communications officielles aux parents (première communication, rencontres de parents et bulletins).

C.É. 2021-2022-17

Mme Marie-Pier Beauchamp propose d'approuver le document de normes et modalités tel que présenté, appuyée par Mme Sylvie Hébert.

Approuvée

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Plan d'action annuel du projet éducatif

M. Roy a fait une mise à jour au sujet du Plan d'action annuel du projet éducatif. Ce plan d'action contient quatre objectifs avec des cibles à atteindre. Il indique que les objectifs qui étaient en vigueur

dans le Plan d'action seront révisés à la baisse et ce, afin de tenir compte des effets de la pandémie. Le comité pédagogique responsable du plan d'action travaille actuellement à réviser les moyens et les actions qui seront mis en place afin d'atteindre les cibles établies. Le plan d'action complété sera présenté à la prochaine rencontre du C.É.

3.2 Présentation des états financiers 2020-2021

M. Roy présente les états financiers (surplus/déficit) pour l'école pour 2020-2021.

3.3 Formation obligatoire des membres du C.É.

Un courriel a été envoyé avec les informations liées à la formation obligatoire pour les nouveaux membres du C.É. Le président du C.É., M. Sébastien Froment est responsable de s'assurer que tous les membres du C.É. ont suivi cette formation. Une date butoir sera établie à laquelle la formation devra être complétée.

3.4 Info-Agrandissement

M. Roy fait une mise à jour sur l'état des travaux. Présentement, les travaux extérieurs portent sur le raccordement des égouts afin de pouvoir construire le nouveau bâtiment. Une fois les travaux terminés, certaines sections de la cour qui auront été excavées seront remplies de poussière de roche afin de pouvoir être utilisées pendant l'hiver.

Il y aura six phases de travaux à l'intérieur et ce, dès le retour en janvier. Les premiers travaux toucheront les locaux de l'administration, la salle du personnel et une des classes de 5^e année. Il y aura des relocalisations afin de permettre les travaux.

4. Mots des représentants

4.1 Mot du Service de garde

Mme Véronique Lizotte explique qu'elle est contente de la cohésion qui s'est déjà installée dans l'équipe du service de garde et des surveillants du dîner. Elle mentionne tenir compte du Plan d'action pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire et des moyens qui y sont mentionnés, par exemple, la surveillance active.

4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO

M. Sébastien Froment enverra un courriel aux membres du C.É. qui servira de mot du représentant au Comité de parents.

4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO

Aucun parent ne s'est proposé jusqu'ici afin d'être représentant au Comité EHDAA. M. Froment présentera des informations sur ce comité dans son courriel.

4.4 Mot de l'OPP

Il n'y a pas d'OPP qui a été mis en place pour le moment. Après les fêtes, les parents seront relancés afin de sonder leur intérêt afin de créer un OPP.

4.5 Mot de la Direction

M. Roy mentionne que les écoles primaires seront impliquées dans la campagne de vaccination pour les jeunes de 5 à 12 ans.

Pour notre école, cela implique que les élèves iront en autobus se faire vacciner au Centre des Congrès. Les parents devront signer une autorisation afin de permettre à leur enfant d'aller se faire vacciner. Si les parents choisissent de procéder de cette façon, ils ne pourront pas accompagner leur enfant. Ils seront sous la responsabilité du personnel de l'école.

Les parents ont toujours le choix et sont encouragés à prendre eux-mêmes un rendez-vous pour aller faire vacciner leur enfant.

5. Varia

5.1 **Décision cours de musique/location**

Le Conseil des enseignants a décidé cette année de ne pas accepter la demande de l'organisme qui souhaitait offrir des cours de musique aux élèves de l'école.

Cette décision a été prise pour différentes raisons mais le manque de disponibilité des locaux en raison de la construction fait partie des raisons principales. Un autre aspect qui a été considéré est le fait que cet organisme obtenait la location des locaux sans frais tout en chargeant un prix assez élevé aux parents. Ces coûts n'étaient pas nécessairement à la portée de notre clientèle.

La suggestion a été faite d'informer les parents au sujet des activités parascolaires qui sont offertes à l'école par les enseignants d'éducation physiques puisque les enfants ne transmettent pas toujours l'information aux parents.

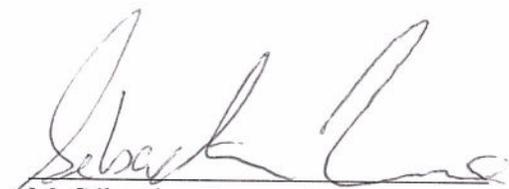
6. Levée de l'assemblée

C.É. 2021-2022-18

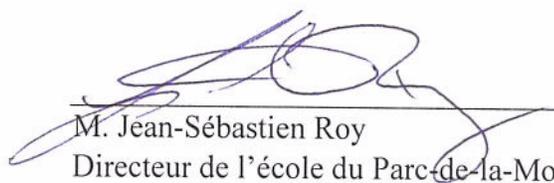
Mme Sylvie Hébert propose la levée de l'assemblée à 20h21, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

Procès-verbal rédigé par Marie-Soleil Nappert



M. Sébastien Froment
Président du conseil d'établissement



M. Jean-Sébastien Roy
Directeur de l'école du Parc-de-la-Montagne

